**3-Les procédés polyphoniques :**

**3-1-Le discours indirect libre :**

Depuis qu’il a été repéré et décrit à la fin du XIXe siècle, le discours indirect libre (DIL) n’a cessé de susciter les débats sur son *fonctionnement linguistique*, ainsi que son usage dans la narration littéraire où il est souvent employé. Mais avant d’aborder la structure du discours indirect libre, il est important de définir le discours direct et le discours indirect.

**Le discours direct**

Le discours direct (DD) met en scène les paroles rapportées par un énonciateur. Généralement, ce sont les guillemets, précédés d'un double point, qui servent de repérages spatiaux et temporels pour dissocier récit et discours. Les mots placés entre les guillemets forment un discours cité.

**Exemple :** Elle a dit : « Je sors maintenant ».

**Le discours indirect**

Le discours indirect (DI) introduit les paroles prononcées par une conjonction (que) qui se trouve en tête d'une proposition subordonnée complétive. Le discours indirect restitue le sens global du discours cité, en reprenant certains mots du vocabulaire de l'énonciateur.

**Exemple** : Elle a dit qu’elle sortira demain.

**-Le discours indirect libre**

En effet, le discours indirect libre représente *un défi pour l’analyse grammaticale* car il ne correspond en rien avec les formes grammaticales du discours direct ou du discours indirect. On y trouve en effet mêlés des éléments qu’on considère en général comme disjoints : l’absence de subordination, caractéristique du discours direct, et la perte d’autonomie des déictiques du discours cité, caractéristique du discours indirect comme dans ce passage de Zola, où Rosalie, la bonne s’adresse à sa patronne :

« Cependant, Rosalie s’entêtait. Quand elle croyait avoir une bonne idée, elle ne la lâchait point aisément. ***Madame avait tort de croire que l’ombre faisait du mal. C’était plutôt que madame craignait de déranger le monde : mais elle se trompait, mademoiselle ne dérangerait pour sûr personne, car il n’y avait jamais âme qui vive, le monsieur n’y paraissait plus, la dame devait rester aux bains de mer jusqu’au milieu de septembre : cela était si vrai, que la concierge avait demandé à Zéphyrin et elle y passait l’après-midi. Oh ! C’était joli, c’était joli à ne pas croire !*** *»* ***Zola, Une page d’amour***

Ce qui est placé ici en italique et en gras relève du **discours indirect libre**. Le discours indirect exigerait la subordination et exclurait les phrases exclamatives ; quant au discours direct, il serait énoncé avec *je*, *vous* et le présent déictique. Cette citation laisse donc entendre deux « voix » mêlées, elle du narrateur et celle du personnage.

Selon les termes d’O. Ducrot, deux « énonciateurs » sont perçus, mis en scène dans la parole du narrateur, lequel s’identifie à l’un d’eux. Ce ne sont pas deux véritables locuteurs, qui prendraient en charge des énonciations, des paroles, mais deux « voix », deux « point de vue ». Le lecteur ne repère cette dualité que *par la discordance* qu’il perçoit entre les deux voix, discordance qui lui interdit de rapporter le fragment à une seule source énonciative.

Dans le discours indirect libre, la voix du personnage (la personne qui parle et qui est citée par l'auteur) et celle du narrateur-auteur s'entremêlent. Il s’agit d’un mélange, d’une superposition des voix (polyphonie énonciative), c’est pourquoi, le DIL pose des problèmes d'identification, seule l'analyse du contexte permet d'interpréter un énoncé comme étant du discours indirect libre. Il est aussi ambigu et riche d’effets esthétiques à *la double hésitation* qu’il entraine, d’une part, entre discours intérieur et discours prononcé, depuis l’usage célèbre qu’en a fait Flaubert pour transcrire les pensées de ses personnages, surtout dans *Mme Bovary* comme dans cet extrait : *« Le lendemain fut, pour Emma, une journée funèbre. Tout lui parut enveloppé par une atmosphère noire qui flottait confusément sur l’extérieur des choses, et le chagrin s’engouffrait dans son âme avec des hurlements doux, comme fait le vent d’hivers dans les châteaux abandonnés. (……..) Ils s’y étaient promenés bien des fois, à ce même murmure des ondes, sur les collines couvertes de mousse.* ***Quels bons soleils ils avaient eus !***

***Quelles bonnes après-midi, seuls, à l’ombre, dans le fond du jardin ! Il lisait tout haut, tête nue, posé sur un tabouret de battons secs ; le vent frais de la prairie faisait trembler les pages du livre et les capucines de la tonnelle. ».* Flaubert, *Madame Bovary***

Le passage mis en gras relève de la voix d’Emma Bovary, le personnage du roman qui marque le changement du régime narratif du discours du narrateur à celui du discours rapporté du personnage, constituant par là une polyphonie. Ainsi, le discours indirect libre donne accès aux pensées des personnages mais laisse aussi parfois persister des doutes quant à l’instance qui prend en charge le discours.

**3-2- L’ironie : figure polyphonique**

L’ironie est une figure de pensée qui provient d’une forme de pensée, la raillerie, et conduit à une forme d’expression le plus souvent antiphrastique. Elle est définie généralement comme : *« une attitude d’énonciation modifiant le discours de telle sorte qu’à des fins de raillerie le locuteur suggère une différence dévalorisante entre ce qu’il dit et ce qu’il veut faire entendre. »*.

L’ironie est donc appréhendée à travers la question des voix narratives car, *« parler de façon ironique, (……) cela revient, pour un locuteur L, à présenter l’énonciation comme exprimant la position d’un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n’en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu’il la* L’ironie est donc appréhendée à travers la question des voix narratives car, *« parler de façon ironique, (……) cela revient, pour un locuteur L, à présenter l’énonciation comme exprimant la position d’un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n’en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu’il la tient pour absurde »*

**3-3- Le pronom On :**

Le pronom **on** est typiquement un marqueur de polyphonie car son étude pose des problèmes particuliers dans la mesure où il est parfois difficile de savoir s’il inclut, ou non, le locuteur et/ ou le destinataire, car il renvoie à une source anonyme et difficilement identifiable et qui devient une « voix » qui dit le discours d’un autre ou des autres, face à d’autres voix, constituant ainsi la polyphonie.